

<b>PROJET NO 09-MEM1-04</b>	Regrouper les producteurs pour mieux approvisionner les centres urbains en produits locaux et biologiques
<b>RESPONSABLE</b>	Anne-Marie Legault
<b>ÉTABLISSEMENT</b>	Équiterre
<b>DATE DE DÉBUT</b>	3/24/2010

### **APERÇU DU PROJET**

La production maraîchère biologique et diversifiée représente des défis importants pour l'organisation du travail des producteurs, affectant ainsi leur efficacité et leur rentabilité. Le projet est composé de 3 volets. Le premier consiste à documenter la faisabilité d'un regroupement des fermes en régie biologique, situées en périphérie de Montréal pour approvisionner les centres urbains. Il vise à évaluer l'ouverture, les craintes et les motivations des fermes existantes ou en démarrage, à s'associer entre elles, à se partager les connaissances et les ressources, à se spécialiser en quelques produits et augmenter les superficies cultivées et/ou regrouper leur offre. Le deuxième volet vise à caractériser les modèles les plus performants de regroupements, en documentant les façons de faire au Québec et ailleurs dans le monde. Le troisième volet du projet consiste à étudier les marchés les plus prometteurs pour les regroupements (restaurants, institutions, ASC). Le projet débouchera sur quatre livrables : portrait du positionnement des producteurs à faire partie d'un regroupement; liste de producteurs potentiellement intéressés au regroupement; identification et recommandations sur les modèles de regroupements considérés les plus performants et pour lesquels il faut peaufiner la recherche; analyse des marchés les plus prometteurs. Une phase de déploiement qui ne fait pas partie de la présente demande est à prévoir. Elle consisterait à la mise en œuvre d'un regroupement pour approvisionner soit des paniers ASC, soit des institutions (restaurants, garderies, écoles, hôpitaux), selon les marchés identifiés. Des partenaires importants sont intéressés à collaborer à cette phase de déploiement. Il y a notamment le projet pilote « Continuum ville-campagne » et « l'Éco- Territoire 21 agricole » initié par l'agglomération de Longueuil et qui offre un terrain d'expérimentation particulièrement stratégique en zone périurbaine en créant un parc agricole biologique de plus de 200 ha. En proposant une solution à l'approvisionnement en circuits courts pour les grands centres urbains, là où la demande est souvent la plus forte, le projet est novateur et répond parfaitement aux préoccupations du volet 1 du programme.